

Le Vieux-Marchois

Bulletin communal de liaison



Mairie de Vieux-Marché
11, Plasenn ar C'hezeg
22 420 LE VIEUX-MARCHE

Téléphone : 02 96 38 91 13
Télécopie : 02 96 38 94 97
Messagerie : mairie.vieuxmarche@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 17h00
- Mercredi de 9h00 à 16h30
- Samedi de 8h00 à 12h00

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Lancement du PLU	1
Un marché au Vieux-Marché	2
Des toilettes sèches aux 7 saints	2
Zéro pesticide pour l'entretien du bourg à partir de cette année	2
Ecole : un 1/2 poste sauvé et de nombreux travaux à prévoir	3
Sauvegarde du bureau de Poste	3
Le Mot des Enfants	3
Informations pratiques	4
La boîte à idées	4
Etat Civil	4
Les événements à venir	4



Numéro 1

Juin 2008

Le mot du Maire

Merci aux Vieux-Marchois et au travail !

Le 09 mars dernier, lors du premier tour des municipales, une forte participation a permis l'élection des 15 candidats de la liste « une vitalité nouvelle pour le Vieux-Marché ».

Par respect des personnes de la liste concurrente, je n'ai pas voulu faire de discours le soir même de l'élection.

Aussi, aujourd'hui à l'occasion de ce premier bulletin communal de liaison, et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous exprimer mes remercie-

ments, pour votre confiance, mais également pour l'accueil et les échanges constructifs qui ont eu lieu pendant toute la campagne qui a précédé l'élection.

Dorénavant nous allons mettre nos compétences en commun pour construire avec vous l'avenir de la commune.

Comme nous nous y sommes engagés nous prendrons toutes nos décisions dans le dialogue, entre nous et avec vous.

Le Vieux-Marché rentre dans une nouvelle ère, que je souhaite prospère à tous points de vue. Les chantiers qui s'annoncent sont nom-



Gérard KERNEAC

breux et certains délicats. Mais, je suis convaincu qu'avec vous et tout le dynamisme de la nouvelle équipe municipale, nous saurons relever ce défi.

Gérard Kerneac

Lancement du Plan Local d'Urbanisme

La mise en place d'un PLU est nécessaire pour que la commune dispose enfin d'un document officiel et accessible à la population qui :

- fixe un projet global pour la commune en matière d'urbanisme ;
- délimite les zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles, à protéger ;
- définit les règles d'implantation et de configuration des constructions.

La commune du Vieux-Marché souhaite, à travers

ce document, répondre ainsi à 7 objectifs majeurs qui fixent les grandes orientations d'aménagement pour les 10 ou 15 années à venir :

- Permettre un développement équilibré, maîtrisé avec des objectifs de mixité, de diversité de l'habitat et de gestion des déplacements ;
- Favoriser le développement économique et renforcer l'offre commerciale de proximité ;
- Valoriser le bourg et les principaux villages et amé-

liorer le cadre de vie

- Identifier et protéger les éléments patrimoniaux remarquables de la commune ;
- Protéger et valoriser les espaces naturels ;
- pérenniser l'agriculture en lui permettant de garder une place active (humaine, économique et paysagère) dans le territoire communal ;
- Associer les Vieux-Marchois pour tenir compte de leurs préoccupations et de leurs souhaits.

Un Marché au Vieux-Marché



Conformément à ses engagements lors de la campagne électorale, l'équipe municipale a mis en place d'un marché hebdomadaire dans notre commune.

Ce marché est prioritairement alimentaire et ouvert aux producteurs proposant des produits de qualité.

Le premier marché a eu lieu le samedi 7 juin au matin sur la place des Déportés. L'ensemble des participants ont pu apprécier ce moment privilégié de détente, de rencontre et de participation active à l'économie locale.

En vous baladant sur les marchés alentour, n'hésitez donc pas à parler de notre marché aux producteurs et

devenez l'ambassadeur du Vieux Marché pour les inciter à venir vendre leurs produits chez nous.

Pour qu'un marché fonctionne, il faut des vendeurs... et il faut aussi des acheteurs, alors retrouvons-nous le samedi matin pour ce nouveau rendez-vous hebdomadaire.



Des toilettes sèches pour les 7 saints, enfin !

« Les toilettes sèches devraient être installées courant 2008 »

Cela faisait longtemps que les habitants des 7 saints et les touristes les espéraient : les voilà !

Un premier projet relativement coûteux avait été évoqué par l'ancienne municipalité. Depuis d'autres modèles ont été repérés et ont fait l'objet de devis.

Le dossier est actuellement étudié par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et par le Conseil d'Architecture d'Ur-

banisme et de l'Environnement. Le but est de choisir le modèle s'intégrant le mieux au paysage et de trouver la localisation la plus fonctionnelle.

L'originalité de ces toilettes réside dans le fait qu'elles ne nécessitent ni électricité, ni eau. Aucun système d'épandage n'est nécessaire puisque le traitement se fait par desséchage des matières. En terme de coût, l'opération s'élèvera à moins de 10 000 €.

D'autres collectivités ont fait le choix d'un modèle équivalent de toilettes sèches : Chateaufort du Faou dans le Finistère et plus proche de nous, la Communauté de communes Centre Trégor envisage également une installation sur la commune de Bégard.

Si tout se passe bien, les toilettes seront installées et prêtes à fonctionner courant 2008 !

Zéro pesticide pour l'entretien du bourg à partir de cette année !

Cela fait maintenant près de 5 ans que la commune du Vieux-Marché s'est engagée avec le Comité de Bassin Versant du Léguer dans un travail pour réduire l'utilisation de pesticides pour l'entretien du bourg.

Bon nombre d'espaces sont désormais entretenus mécaniquement avec la balayeuse du SIVOM, à la binette ou grâce à l'utilisation de paille.

Cependant, à certains endroits, il était encore difficile de se passer de désherbant chimique. Rappelons pourtant que ces produits ont tendance à polluer les eaux

de nos rivières que l'on utilise pourtant pour l'alimentation en eau potable. De plus, les pesticides sont de plus en plus incriminés dans certains problèmes de santé (troubles hormonaux, de reproduction, cancers...).

Aussi, la nouvelle municipalité a souhaité franchir un nouveau cap dans la démarche initiée depuis plusieurs années en affichant un entretien écologique sans aucun pesticide.

Néanmoins, elle souhaite également maintenir un bourg « propre » et agréable.

Aussi, dès cette année, la

commune va louer, en complément des autres techniques, un appareil de désherbage à la vapeur nommé « steam tech ». Cet outil, fonctionnant sur le principe d'une chaudière couplée à une ou deux lances sera loué plusieurs jours dans l'année auprès de Lannion Trégor Agglomération et permettra de désherber sans polluer !

La commune vous encourage vivement à suivre cet exemple et vous rappelle que l'utilisation de désherbant chimique est interdite à moins d'un mètre des fossés ainsi que sur les caniveaux et avaloirs !



1^{ère} utilisation par les employés communaux

Ecole : un demi poste sauvé et de nombreux travaux à prévoir

Avec, en Mars 2008, 101 enfants seulement prévus pour l'année scolaire prochaine, notre école se trouvait en position de perdre un poste d'enseignant. Le maire et une délégation de parents ont obtenu un entretien avec l'Inspecteur d'Académie le jeudi 20 Mars, ce qui leur a permis, avec le soutien de la

directrice de l'école Mme LEROUX, de sauver ½ poste.

Ce résultat est d'autant plus important qu'à ce jour, 105 enfants sont déjà inscrits pour la rentrée 2008.

Et les inscriptions restent ouvertes ! Vous pouvez joindre la mairie au 02.98.38.91.13 ou l'école au 02.96.38.92.72.

La construction de la nouvelle cantine est démarrée. Le chantier durera à peu près 8 mois. Pour les 6 ans à venir, nous aurons à établir un ordre de priorité sur les futurs travaux vu la vétusté de certains bâtiments (l'école, la salle Victor Hugo, les ravalements du CAPEC...).



Sauvegarde du bureau de poste : Copie du courrier à M. BAILLY, Président de la Poste

Je me suis permis de vous adresser ce courrier car à un moment donné nos routes se sont croisées. Vous étiez directeur du personnel à la RATP et j'étais élu du personnel de cette même direction. Aujourd'hui vous êtes président de La Poste.

Je suis Maire d'une commune de 1150 habitants, et nous avons quelques soucis pour conserver notre bureau de poste.

Je me souviens de Madame Perretti nous parlant du service rendu au public; Monsieur Jean Paul Bailly ne la désavouait pas. (...)

Nous avons rencontré le responsable d'établissement qui nous a annoncé tout simplement la fermeture de notre bureau de poste pour la fin de l'année.

Il nous propose d'ouvrir, soit une Agence Postale Communale soit un Relais Poste Commerçant.

Le retrait lent mais continu

des services publics de l'Etat transforme nos campagnes en zones de non-vie. La présence de La Poste sur l'ensemble du territoire français fait pourtant partie de ses missions de Service Public. Y renoncer au nom de la seule logique de la rentabilité condamne les zones rurales à s'enfoncer plus encore dans l'isolement et le déclin.

Par ailleurs, si Le Vieux-Marché voit sa population rajeunir, de nombreuses personnes âgées y habitent encore, rendant plus nécessaire encore d'y conserver une présence forte des services publics.

En effet, tous les bureaux considérés par la Poste comme non rentables sont systématiquement passés à la moulinette libérale. Cela se traduit par une transformation dudit bureau en Agence Postale Communale ou en Relais Poste Commerçants. Ce que La Poste considère

comme une garantie de service public sur tout le territoire n'est en réalité qu'une vaste supercherie. (...) Il est bien évident que ce n'est pas la maigre somme attribuée à la commune ou au commerçant qui peut suffire au maintien du service. (...)

De plus pour ce qui concerne notre commune, La Poste, il y a cinq ans nous a demandé de faire des travaux. Ceux-ci nous ont coûté près de 20 000€. Je trouve inadmissible qu'il nous ait été fait cette proposition alors que la direction locale de La Poste savait qu'elle allait supprimer notre bureau dans les trois ou quatre ans.

Pour tous ces motifs je vous demande, Monsieur le Président, de surseoir à cette décision.

Notre bureau de Poste est en danger : Mobilisons nous !!! Une mobilisation sera organisée dans les prochaines semaines.

Le mot des enfants : La Fête du Printemps à l'école

« Le 1er avril, nous nous sommes déguisés sur le thème des contes pour accueillir le printemps lors d'une jolie fête.

A 10 h 30, nous avons commencé à défiler dans Vieux-Marché en chantant les chansons des contes. Les grands ont donné la main aux petits qui étaient déguisés en loups, en cochons et en petits chaperons rouges, les maîtresses étaient déguisées en châteaux, fées et

beaux papillons. Les grands aussi étaient déguisés en chasseurs, princes, sorcières, princesses et fées et ils avaient fabriqué des masques. Nous sommes allés jusqu'à l'étang puis sur les deux places du bourg. Pendant le trajet, plusieurs passants et commerçants nous ont offert des bonbons, c'était très gentil.

Enfin, le soir, le moment attendu : nous avons brûlé la sorcière ! Avant, nous

avons tous chanté autour d'elle puis les pompiers ont allumé le feu, c'était super ! Après cette grande et belle journée, nous avons goûté les gâteaux que les mamans avaient faits.

Nous avons passé une très bonne journée et nous pensons déjà au bonhomme carnaval de l'année prochaine ! »

Les écoliers
du Vieux-Marché



« ...nous avons chanté autour de la sorcière ... »

Informations pratiques

Vous avez besoin de rencontrer un élu ?

Voici les jours et heures des permanences assurées par les adjoints :

Jean-Marc IMBERT (commerces, culture et vie associative) : le lundi de 9h à 11h

Samuel JOUON (urbanisme, espace rural, voirie, agriculture) : le mercredi de 14h à 16h

Sylvain JUHEL (bâtiments et travaux) : le vendredi de 15h à 17h

Emmanuelle SADIN (affaires sociales, scolaires, petite enfance) : le samedi de 9h à 11h

Le Maire peut également vous recevoir en semaine le matin, sur rendez-vous

Boîte à idées !!!

Une boîte à idées est mise à votre disposition dans le hall de la mairie, afin que vous puissiez nous transmettre par écrit vos remarques, vos suggestions sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Pour que nous puissions vous répondre, il est souhaitable d'indiquer vos coordonnées sur vos courriers.

Cet outil doit notamment vous permettre de vous exprimer sur des dossiers tels que la mise en place du Plan Local d'Urbanisme.

Etat Civil 2008

• Naissances :

Oriane GRAS le 03 février

Evan MIRONNET le 04 février

Célia GUIZOUARN le 04 mars

Carla BOURBON le 18 mars

Aéline BRIAND le 02 avril

Marie LE MAT le 25 mai

• Mariages :

Yann LE BERVET et Janick

DISEZ le 16 février

Emmanuel OMNES et Emmanuelle ABALAM le 03 mai

David LOZAHIC et Stéphanie GUILLERMIT le 10 mai

• Décès :

Jacques COZIC le 15 janvier

Alain LE GORJU le 26 février

Guy LEGROS le 03 mars

Joseph DUVAL le 01 avril

Jean LEROUX le 13 avril

Le Conseil Municipal :

- KERNEC Gérard
- SADIN Emmanuelle
- JOUON Samuel
- IMBERT Jean Marc
- JUHEL Sylvain
- MORICE Christophe
- LELAIDIER Laurence
- CHRETIEN Stéphane
- GARZUEL Alain
- PRIOUL Frédéric
- SIMON Rémi
- VACHER Jean Claude
- PIERRES Maryvonne
- FLOURET Geneviève
- VILAIN Danièle

Découvrez le **NOUVEAU** site internet de la

Bibliothèque :

Livres22-vieuxmarche.fr

Les événements à venir au Vieux Marché

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui ?
15 Juin	Vide Grenier & bourse d'échange de plantes	Au Bourg	Comité des Fêtes
27,28 et 29 Juin	Fête des Petits Cochons : Spectacles, expositions, animations...	Salle des Fêtes	Cie Papier Théâtre
14 Juillet	Concours de pétanque	A l'étang	Comité des Fêtes
26 et 27 Juillet	Pardon des Sept Saints : Vide grenier, Fest Noz	Aux Sept Saints	Assoc. Tud ar Seiz Sant
	Pèlerinage Islamo-Chrétien	Au bourg et Aux Sept Saints	Les Sept Dormants
14 ou 15 août	Concours de boules	Au bourg	Comité des Fêtes
Du 11 au 24 août	Exposition de peintures	Salle Victor Hugo	Art'C'Houerc'had
13 - 14 & 15 septembre	Fêtes Patronales		



Fête des Petits Cochons